



1st INDO-FRENCH SEMINARS ON
Cooperation between
STATES/REGIONS/LOCAL AUTHORITIES

1^{ères} ASSISES DE LA COOPÉRATION
décentralisée Franco-Indienne

COMPTE RENDU

| |
|---|
| <p>Les 1ères assises de la coopération décentralisée franco-indienne New Delhi, 15-17 janvier 2010 Une impulsion durable aux échanges entre responsables locaux des deux pays</p> |
|---|

La proposition d'Assises de la coopération décentralisée franco-indienne a été formulée en janvier 2009, auprès des responsables politiques et administratifs indiens par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (Jérôme DUPLAN, chargé de mission Asie et communication), Jacques VALADE, ambassadeur itinérant pour l'Asie et en présence de Jérôme BONNAFONT, ambassadeur de France en Inde. Cette initiative prenait place dans le cadre de Bonjour India, Festival de la France en Inde.

Après l'accord des autorités indiennes, formulé au plus haut niveau, un comité d'organisation français a été confié au Sénateur Yves DAUGE dont l'action en Inde est reconnue et appréciée. Le comité indien a été animé par le Dr. RAMACHANDRAN, secrétaire général du ministère indien du Développement urbain.

Ainsi, les 1ères Assises de la coopération décentralisée franco-indienne se sont tenues à New Delhi, dans le cadre du festival « Bonjour India », du 15 au 17 janvier 2010. Elles ont donné une impulsion durable aux échanges entre responsables locaux des deux pays.

Ouvertes en présence de Shri Jaipal REDDY, ministre indien du Développement urbain, de Jérôme BONNAFONT, ambassadeur de France en Inde et de Bertrand DELANOË, maire de Paris, elles ont rassemblé près de 200 personnes. La délégation française, avec 80 représentants de collectivités territoriales, dont 30 élus (maires, maires-adjoints et présidents de régions et de départements), était particulièrement importante et d'une représentativité exceptionnelle. Le MAEE était représenté par Jacques VALADE, Antoine JOLY et Jérôme DUPLAN et l'ambassade de France en Inde par Jérôme BONNAFONT et ses collaborateurs.

I. Une forte participation d'élus locaux

La présence du maire de Paris, de présidents d'associations d'élus (Michel DESTOT, maire de Grenoble, pour l'association des maires de grandes villes de France, Claudy LEBRETON, président du Conseil général des Côtes d'Armor, pour l'assemblée des départements de France, Charles JOSSELIN, président de Cités Unies France et Yves DAUGE, vice-président fondateur de l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés) ainsi que de représentants élus de collectivités importantes qui n'avaient pas de coopération en cours en Inde (Besançon, Nice, Strasbourg, Grenoble, Lorient, La Rochelle, Longwy, Evry, Rennes) ou de collectivités

déjà actives en Inde (Centre, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Réunion, Meurthe et Moselle) démontre une conscience claire du potentiel de l'Inde parmi les collectivités françaises et une réelle volonté de travailler ensemble.

La délégation indienne, équivalente en nombre, était constituée en grande partie de hauts fonctionnaires locaux (« secretaries » des gouvernements des Etats, « commissioners » des municipalités). Ils seront les véritables interlocuteurs opérationnels pour les futures coopérations. Les représentants élus étaient en nombre satisfaisant. Aux côtés de maires de villes importantes (Delhi, Pune, Pondichéry, Calcutta) ont notamment participé le secrétaire d'Etat du ministère fédéral du Développement urbain et le ministre du Développement urbain du territoire de Delhi. L'Association des villes historiques indiennes a, par ailleurs, été très mobilisée et a notamment réalisé, avec le soutien de Culturesfrance et de l'ambassade de France en Inde, une exposition sur 21 villes indiennes, présentée lors des Assises.

Les partenaires des collectivités territoriales étaient enfin présents : ONG actives dans divers domaines, grandes entreprises de service à la population, universités, grandes écoles, cabinets d'urbanisme, ouvrant ainsi les assises à la société civile. L'UNESCO Delhi a activement participé aux débats et contribué à la réussite des rencontres.

II. Des échanges fructueux

Le programme des trois journées, élaboré par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales et l'Ambassade de France en Inde en collaboration avec les deux présidents des Comités de pilotage français (Yves DAUGE) et indien (Dr. RAMACHANDRAN, secrétaire général du ministère indien du Développement urbain) ainsi qu'avec les collectivités territoriales membres du Comité de pilotage, notamment Pays de Loire, Centre et Poitou Charentes, répondait à un triple objectif :

1. Développer la connaissance mutuelle des systèmes de décentralisation et de gouvernance locale

Les deux plénières sur la décentralisation en France et en Inde et sur les perspectives de coopération ont permis de présenter les différences d'organisation administrative et d'autonomie constitutionnelle entre collectivités françaises et Etats et structures infra-étatiques indiens. Successivement, Antoine JOLY, Charles JOSSELIN, Michel DESTOT et Claudie LEBRETON ont présenté les différents points de vue français. Les rôles respectifs des élus et des hauts fonctionnaires locaux en Inde ont également été présentés avec clarté.

Les rencontres ont montré que les différences réelles d'autonomie entre collectivités françaises et indiennes et de répartition des rôles entre représentants élus et fonctionnaires ne sont pas un obstacle au développement de coopérations à niveau local et avec l'implication d'élus. Les doutes de certains sur ce point ont été dissipés par l'enthousiasme et l'ouverture des propos du ministre du Développement urbain.

Les collectivités indiennes connaissent la qualité des services publics locaux en France et ont pu apprécier le raffinement et la dynamique du système de décentralisation à la Française, moins de 30 ans après les lois de 1982. La demande d'expertise française est donc forte et émane aussi bien des autorités centrales que de responsables locaux.

2. Présenter des bonnes pratiques dans des domaines potentiels de coopération

50 intervenants français et indiens ont exposé leurs réalisations concrètes dans les domaines de la gouvernance locale, du développement urbain durable, des services essentiels à la population (santé, eau, transports, déchets...), de la culture et du patrimoine, fournissant autant d'idées de coopération.

3. Valider l'engagement de la partie indienne pour le développement futur de coopérations au niveau local avec la France

Les allocutions d'ouverture et de clôture du ministre indien du Développement urbain, Jaipal REDDY et du secrétaire général, Dr. RAMACHANDRAN, ont réaffirmé le soutien du gouvernement indien pour ces coopérations, perçues comme un vecteur de transferts de savoir-faire et comme des liens complémentaires avec un pays dont l'Inde partage les valeurs et l'héritage démocratiques. De nombreux Etats ou municipalités indiens ont par ailleurs fait connaître leur intérêt pour des collaborations concrètes sur des thématiques précises avec des collectivités françaises.

III. La coopération décentralisée franco-indienne renforcée

Jusqu'ici limitée à une dizaine de collectivités territoriales, la coopération entre les collectivités françaises et indiennes sort renforcée de ces 1ères rencontres. Le format des Assises a montré sa pertinence. Les contacts noués lors des rencontres ont débouché sur plusieurs rencontres bilatérales, que la partie française avait organisées, et ont catalysé des annonces importantes.

Des pistes de travail et de nouvelles coopérations concrètes ont été annoncées de part et d'autre.

1. Des thèmes de coopération possibles

Des thèmes de coopération ont été identifiés. Cette liste de domaines a été énoncée en clôture par le Dr. RAMACHANDRAN confirmant la volonté du gouvernement indien d'avancer rapidement. Reprenant l'essentiel des thèmes recensés par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, avec l'appui des collectivités françaises, cette liste devrait permettre un développement de nouvelles coopérations à brève échéance.

2. De nouveaux projets de coopération décentralisée

Plusieurs projets nouveaux de coopérations de collectivités à collectivités ont été annoncés et pour d'autres des contacts prometteurs ont été établis à l'occasion des Assises, démontrant l'élan donné par cet événement à la coopération franco-indienne au niveau local.

- Paris et Delhi (le maire de Paris a annoncé son souhait de développer une relation privilégiée entre les capitales sur notamment le développement urbain et les transports),
- La Rochelle et Pondichéry (patrimoine, culture, tourisme, formation, villes-ports),
- Rennes et Bhopal (formation, développement urbain), l'Etat du Madhya Pradesh,
- Besançon et Jaipur (patrimoine),
- Evry et Bangalore (des premiers contacts ont été pris sur les thématiques des villes nouvelles ou satellites),
- Nice et Goa (éco-tourisme),
- Lorient et Cochin (éco-tourisme et zones maritimes),
- Pays de Loire et Tamil Nadu (enseignement supérieur et appui institutionnel),
- Strasbourg, une ville du Rajasthan (transports publics...) et l'Etat du Rajasthan.

Comme l'a confirmé Antoine JOLY, délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales, ces coopérations ainsi que les futures coopérations qui seront développées en Inde pourront bénéficier d'un soutien financier du ministère français des Affaires étrangères et européennes dans le cadre d'un cofinancement avec les autorités indiennes. Par conséquent, le soutien financier du MAEE interviendra uniquement sur une base conjointe et avec un apport financier équivalent des autorités locales indiennes.

IV. Déclaration finale et propositions françaises

La conclusion générale des Assises a été présentée par Jacques VALADE, ambassadeur itinérant pour l'Asie, qui a, par ailleurs, proposé au nom de la partie française, un projet de déclaration finale.

1. Les participants se sont engagés à mettre en place des structures de suivi et de coordination

Au niveau des autorités locales : Groupe pays Inde de Cités Unies France qui coordonnera les premières démarches de coopération engagées et favorisera le développement d'initiatives nouvelles).

Au niveau des gouvernements (Comité politique français et secrétariat technique au sein de la Commission nationale de la coopération décentralisée qui sera chargé du suivi des actions engagées et des coopérations entre les Etats, régions et autorités locales).

2. Les participants se sont engagés à lancer des actions concrètes

Des actions de formations et d'échanges seront mises en place sous forme de sessions en France et en Inde au niveau de l'Etat Fédéral, des Etats, des régions, des villes. Les villes, départements et régions françaises inviteront pour de courts séjours en France des groupes restreints de responsables d'Etats et de collectivités, élus ou techniciens, qui seront pris en charge localement par les collectivités invitantes. Les actions de formation, les séjours sur le terrain s'organiseront autour des principaux thèmes abordés tout au long du séminaire : la gouvernance locale et la mise en œuvre de la décentralisation ; la planification urbaine et le développement durable ; la sauvegarde et la mise en valeur des centres historiques ; l'accès du plus grand nombre aux services essentiels : eau, assainissement, déchets, etc ... ; la mobilité urbaine et les transports, etc ...

3. Un protocole d'accord de coopération franco-indien sur la coopération décentralisée a été proposé à la partie indienne

Il pourrait être signé entre le ministère du Développement urbain indien et le ministère français des Affaires étrangères et européennes. Cet accord permettra notamment de donner un cadre juridique précis et stable aux coopérations entre les collectivités locales françaises et indiennes.

4. Des 2èmes assises en France en 2012

Les assises de la coopération entre les Etats, les régions et les collectivités locales françaises et indiennes se tiendront tous les deux ans en France ou en Inde. Les prochaines assises se tiendront en France en 2012. Elles seront accueillies par une collectivité territoriale française.

Jérôme DUPLAN
3 février 2010